

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 AOÛT 2022

L'an **deux mil vingt-deux**, le 24 août, à **dix-huit heure trente**, les membres du Conseil Municipal de la Commune de **COLY-SAINT-AMAND**, se sont réunis salle du conseil municipal de Saint-Amand-de-Coly sur la convocation qui leur a été adressée par Vincent GEOFFROID, Maire conformément aux articles L 2121-10 et L2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de la convocation à la réunion du Conseil Municipal : **18 août 2022**

Nombre de conseillers : **19**, En exercice : **19**, Présents : **14**, Votants : **16**.

PRÉSENTS :

M. BREUIL J-L., M. CESSAC J-B., M. DEMONEIN J-M., M. GEOFFROID V., Mme LAJUGIE Y., Mme LASSERRE M., M. VALADE R., M. NOUET M., M. BARCONNIERE D., Mme DE VIDO M-P. ; Mme RENAUDIE N., S. DELPIT M., MAGNE A-P., CHASSAIGNE E.

EXCUSÉ(E)S: BARJOT V., LAJOINIE S., BERTHELOT-ROULLAND S., HAMELIN Jean, DELPIT Guillaume

Mme BERTHELOT-ROULLAND Sylvie a donné procuration à M. GEOFFROID Vincent,

M. DELPIT G. a donné procuration à DEMONEIN JM ;

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance. **M. CESSAC JB** est désigné secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1/Personnel communal
- 2/Choix locataire logement 5 St Amand de Coly
- 3/Extension du troisième lieu
- 4/Travaux école et garderie : présentation des devis
- 5/ Point lotissement Mortefond
- 6/Partenariat avec l'EPF
- 7/ Divers

Les sujets programmés à l'ordre du jour seront abordés dans le désordre.

Le Procès-verbal du 04/07/2022 a été approuvé à l'unanimité.

1/ Point personnel communal

Le contrat de l'agent en poste à l'Espace Patrimoine se termine le 31 août 2022. Le Maire rappelle qu'un dossier d'emploi en VTA (Volontariat Territorial Administration) a été déposé et accepté par la préfecture. Trois candidatures à ce jour. Celui de Léa de Geitere est retenu.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Il convient de revoir sa fiche de poste.

Services civiques :

Un service civique anticipe son départ au 31 août 2022.

Le second termine à la date prévue.

Equipe technique :

Depuis le dernier recrutement, l'équipe technique est désormais au complet. Un agent sera affecté à Coly tous les lundis.

2/Choix du locataire du logement n°5 à St-Amand

Après avoir énoncé les profils des candidats, le Conseil Municipal retient la candidature de Mme AFONSECA MORENO Susana dont deux de ces trois enfants iront à l'école de Saint Amand. Le troisième étant au collège.

3/ Extension Troisième Lieu

Le Maire distribue le plan actuel. Les locataires remettent en cause le projet véranda car ils pensent qu'il serait plus judicieux d'investir dans l'agrandissement de la cuisine.

Ouverture sur passerelle et agrandissement ?

Autre demande : pose d'une enseigne, et toujours demandeur d'un logement sur la commune.

Prévoir une réunion pour faire le bilan sur l'année.

4/Travaux école et garderie

Rajouter fenêtre/volet dans la classe de Julie.

Le Maire présente les devis réactualisés :

Lot 1 - Menuiserie : pour les volets bois (pin classe 3) au rez de chaussée de l'école à peindre

Entreprise Lavergne : 12 713.48€ HT soit 15 256.18€ TTC

Entreprise Salviat : 11 707.00€ HT soit 14 048.40€ TTC

Entreprise 2M Diffusion : 14 656.10€ HT soit 17 587.32€ TTC

Lot 2 - Electricité : Climatisation

Entreprise Domo 24 : 10 204.03€ HT soit 12 244.84€ TTC

Entreprise Cournil : 9 998.20€ HT soit 11 997.84€ TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité choisi :

- Pour le Lot 1 – Menuiserie : l'entreprise Salviat avec un devis de 11 707.00€ TH soit 14 048.40€ TTC et autorise le Maire à signer le devis.
- Pour le Lot 2 – Electricité : l'entreprise Cournil avec un devis de 9 998.20€ HT soit 11 997.84€ TTC et autorise le Maire à signer le devis.

Portail droit garde-corps sur muret (53ml) : revoir l'idée du matériau pour le garde-corps.

Pour le lot 3 une entreprise a fait une erreur de TVA : DM METALLERIE et une option est à rajouter par l'atelier LAGORSSE. Ce lot sera délibéré au prochain Conseil Municipal.

Ménage sain : à mettre en place pour la rentrée Cf Martine Lasserre, référente.

Problème d'absence d'eau chaude aux lavabos de la classe maternelle à régler.

Problème fenêtre classe de Claire.

Attention aux locations pendant l'été ! Revoir la gestion (clé, état des lieux...).

5/Lotissement Mortefond

Nouveau contact pour l'achat d'un terrain.

Deux parcelles intéressent des acheteurs. Le plan topographique laisse apparaître une petite dépression.

Faire une étude de sol.

Pour les terrains dont le fond représente une forte pente, soit un tiers, baisser le prix de moitié.

6/Partenariat EPF

Solde Bâtiment Gardette.

Signature hôtel Gardette le 07 septembre 2022.

Projet de résidence.

Chantier adultes Sem&Vol en octobre (5 chambres).

7/Divers

- Le coutelier s'installe dans l'Annexe Gardette dès le 1^{er} septembre. Loyer : 200€.
- Transport scolaire : projet initial difficilement réalisable à cause de difficultés administratives. Compte tenu du nombre d'enfants (13), la solution retenue est celle de deux tournées avec le Ford 9 places.
- Nouveaux containers aériens SMD3 sur la Grande Place et à La Rivière.
- Proposition de M. et Mme GUILLEMAT (Coly) : propriétaires de la grande maison, ils souhaitent refaire l'escalier Chevalier. En échange la mairie cèderait un bout de terrain pour une terrasse. Le principe est accepté.
- Création d'une commission pour valorisation de la vallée Coly/Chironde.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil

Le Maire,

V. GEOFFROID